



**ARRONDISSEMENT DES ANDELYS  
CANTON DE ROMILLY SUR ANDELLE**

Code postal : 27 610  
Téléphone : 02-32-48-73-00  
Fax : 02-32-49-28-00

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL  
ORDINAIRE DU VENDREDI 18 MAI 2018**

Etaient présents :

Monsieur Jean-Luc ROMET, Maire,  
Monsieur Bernard HURAY, Adjoint,  
Monsieur Xavier CHIVOT, Adjoint,  
Madame Pascale GERARD, Adjointe,  
Monsieur Pierre CHIAPELLO, Délégué,  
Monsieur Didier HOUSSAYE, Délégué,  
Monsieur Frédéric VIEUX, Délégué,  
Madame Marie-Hélène CLEMENT-FRELICOT, Conseillers Municipaux,  
Madame Nadia ABDELAZIZ,  
Madame Pascale BIVILLE,  
Madame Josette PALIER-LEBRETON,  
Madame Monique MASSELIN,  
Madame Monique LEGROUT,  
Monsieur Joseph AMELOT,  
Monsieur Alain ROBERT.

Absents excusés :

Monsieur Detlef KUHN qui avait donné procuration à Monsieur Jean-Luc ROMET.  
Madame Dominique DAVID qui avait donné procuration à Madame Pascale BIVILLE.  
Madame Valérie DELABRIERE qui avait donné procuration à Monsieur Xavier CHIVOT.  
Madame Marie-Thérèse LANGLET qui avait donné procuration à Monsieur Didier HOUSSAYE.  
Madame Aurélie BIERRE qui avait donné procuration à Madame Marie-Hélène CLÉMENT-FRELICOT.  
Monsieur Alain DULONDEL qui avait donné procuration à Monsieur Bernard HURAY.  
Monsieur Guy DUPUIS qui avait donné procuration à Monsieur Pierre CHIAPELLO.  
Madame Muriel BEZIEL qui avait donné procuration à Monsieur Alain ROBERT.

Secrétaire de séance : Madame Pascale GÉRARD.

Assistait également à la réunion : Monsieur Gilbert ROTH, Secrétaire Général.

Convocation du 26 Avril 2018.

Nombre de Conseillers présents : 15

En exercice : 23

Votants : 23

**I) Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du Mercredi 28 Mars 2018 :**

Le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 28 Mars 2018 est adopté à l'unanimité tel que présenté.

**II) Vote du Compte Administratif 2017 et du Compte de Gestion de la commune :**

**a) Vote du Compte Administratif 2017 de la commune :**

Monsieur VIEUX rappelle au Conseil Municipal qu'il avait présenté succinctement et donné des informations sur le Compte Administratif 2017 de la commune lors de la séance du vote du Budget Primitif 2018.

Il soumet au Conseil Municipal, par le biais d'un feuillet, en parallèle de la nomenclature M14, le Compte Administratif comme suit :

**Section de Fonctionnement**

**Exécution 2017**

|   |                   |            |
|---|-------------------|------------|
| + Recettes                                  | 3.431.745,03      |            |
| - Dépenses                                  | 2.947.592,55      |            |
| <b>= Résultat</b>                           | <b>484.152,48</b> |            |
| <b>+ Excédent 2016 reporté</b>              | <b>381.855,35</b> |            |
| <b>= Résultat de clôture Fonctionnement</b> | <b>866.007,83</b> | <b>(I)</b> |

**Section Investissement**

**Exécution 2017**

|   |                     |                   |
|---|---------------------|-------------------|
| + Recettes                                  | 940.069,65          |                   |
| - Dépenses                                  | 1.112.247,91        |                   |
| <b>= Résultat</b>                           | <b>- 172.178,26</b> |                   |
| <b>+ Solde Investissement 2016 reporté</b>  | <b>- 76.742,16</b>  |                   |
| <b>= Résultat de clôture Investissement</b> | <b>- 248.920,42</b> | <b>(II)</b>       |
| <b>= Résultat de clôture des 2 Sections</b> | <b>617.087,41</b>   | <b>(I + II)</b>   |
| <b>= Restes à réaliser (R.A.R.)</b>         | <b>- 41.200,00</b>  | <b>(III)</b>      |
| Dont : Recettes                             | 110.600,00          |                   |
| Dépenses                                    | 151.800,00          |                   |
| <b>NET DISPONIBLE reportable en 2018</b>    | <b>575.887,41</b>   | <b>(I+II+III)</b> |

Monsieur le Maire sort de la salle du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, adopte le Compte Administratif 2017 de la commune tel que présenté.

**b) Vote du Compte de Gestion 2017 de la commune :**

Monsieur VIEUX informe le Conseil Municipal que les montants du Compte de Gestion établi par le trésorier de Charleval sont identiques à ceux du Compte Administratif. Il propose au Conseil Municipal de voter pour ce Compte de Gestion.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité donne son accord au Compte de Gestion 2017 de la commune.

**III) Vote du Compte Administratif et du Compte de Gestion du Service Eau 2017 :**

Monsieur VIEUX présente au Conseil Municipal le Compte Administratif 2017 du Budget « Eau » comme suit :

**Section d'Exploitation**

**Exécution 2017**

|            |           |
|------------|-----------|
| - Dépenses | 10.326,81 |
| + Recettes | 75.593,49 |

---

= **Résultat** **65.266,68**

+ **Excédent 2016 reporté** **44.383,54**

**= Résultat de clôture Section d'Exploitation + 109.650,22**

**Section Investissement**

**Exécution 2017**

|            |           |
|------------|-----------|
| - Dépenses | 82.551,37 |
| + Recettes | 0         |

---

= **Résultat** **- 82.551,37**

+ **Solde Investissement 2016 reporté** **136.269,00**

**= Résultat de clôture Investissement + 53.717,63**

Avant de passer au vote, Monsieur le Maire quitte la salle du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, adopte le Compte de Gestion 2017 pour le Budget « eau ».

**Affectation du résultat du budget principal de la commune :**

**= Résultat de clôture Section Fonctionnement 2017 866.007,83**

**= Résultat de clôture Investissement 2017 - 248.920,42**

---

**= Restes à réaliser - 41.200,00**

**Total - 290.120,42**

**Virement au compte 1068 290.120,42**

**Report en Fonctionnement 2018 R002 575.887,41**

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord à l'affectation du résultat de l'exercice 2017 tel que présenté.**

Affectation du résultat 2017 pour le Budget « eau » :

Monsieur VIEUX informe le Conseil Municipal :

- que les dépenses d'investissement en 2017 sont de 82.551,37 €,
- que le résultat reporté de la Section d'investissement de l'exercice 2016 de ce budget était positif à 136.269 €,
- qu'il n'y a donc pas lieu d'affecter de résultat en investissement en 2018, le solde à reporter étant positif à 53.717,63 €.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord à la proposition de Monsieur VIEUX d'affecter en Section d'exploitation au R002 109.650,22 € en Section d'investissement au R001 53.717,63 €.**

#### **IV) Promotion de six agents communaux :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que six agents communaux peuvent bénéficier d'une promotion et propose de nommer à compter du 1<sup>er</sup> Avril 2018 :

- Monsieur Bastien BOUCHER, adjoint technique, qui a été admis par le Centre de Gestion au grade d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe, suite à la réussite à un examen professionnel,

- Madame Delphine DECAUX, adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe, au grade d'adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe,

- Madame Chantal DUMONTANT, adjoint technique, au grade d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe,

- Monsieur Emmanuel CHAPUIS, agent de maîtrise, au grade d'agent de maîtrise principal,

- Madame Mélanie GOUDEMARE, agent spécialisé des écoles maternelles principal 2<sup>ème</sup> classe, au grade d'agent spécialisé des écoles maternelles, principal 1<sup>ère</sup> classe,

- Madame Anita GUILLUY, rédacteur au grade de rédacteur principal, 2<sup>ème</sup> classe.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, donne son accord pour nommer à compter du 1<sup>er</sup> Avril 2018 :**

**- Monsieur Bastien BOUCHER, adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe,**

**- Madame Delphine DECAUX, adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe,**

**- Madame Chantal DUMONTANT, adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe,**

**- Monsieur Emmanuel CHAPUIS, agent de maîtrise principal,**

- Madame Mélanie GOUDEMARE, agent spécialisé des écoles maternelles, principal 1<sup>ère</sup> classe,

- Madame Anita GUILLUY, rédacteur principal, 2<sup>ème</sup> classe,

- décide de supprimer de l'organigramme du personnel communal deux postes d'adjoint technique, un poste d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe, un poste d'agent spécialisé des écoles maternelles de 1<sup>ère</sup> classe, un poste de rédacteur.

**V) Tirage au sort des Jurés d'assises 2019 :**

Conformément à l'arrêté préfectoral N° DELE/BERPE/18/407 du 29 Mars 2018, portant sur le nombre et la répartition des jurés de Cours d'Assises, le Conseil Municipal à l'unanimité désigne par tirage au sort les personnes suivantes :

Madame Huguette ANDRIEU épouse LESUEUR

Madame Isabelle BUQUET épouse GUÉRIN

Monsieur Jean-Pierre CARDOSO

Monsieur David CLIVILLÉ

Monsieur Charles HABIB

Monsieur Patrick HUBLET

Madame Marianne LEDOUX épouse ROULAND

Monsieur Stéphane MARUITTE

Madame Corinne POYAU épouse MANSUY

## **VI) Communications et informations :**

### **a) Remerciements :**

Madame Renée VITIS et sa famille remercient la municipalité pour les marques de sympathie lors du décès de Monsieur Jean VITIS.

Madame Christelle HÉROUX, Présidente de l'Amicale du Personnel Communal, Monsieur Jean-Claude MASSELIN, Président du Cercle Philatélique et Toutes Collections, Monsieur Guy DUPUIS, Président de Détente et Découverte, Madame Jacqueline MAILLE, Présidente UNC, Monsieur et Madame PROFIT, responsables Scouts et Guides de France de la Vallée de l'Andelle, Madame Françoise SEVENOU, Présidente de la Croix Rouge à Etrépagny, Madame Brigitte CARFANTAN, Responsable Départemental des Restos du Cœur, Madame Virginie LEFAIX, Présidente de la MJC A.L.E.R. ainsi que Madame Hélène GANDOSSE, Directrice de la MJC A.L.E.R., Monsieur Thierry MULLINGHAUSEN, Président Judo Club de Pîtres, Madame Maud DALISSIER, Présidente de l'Orchestre d'Harmonie, Madame Marlies GUTSMANN, Présidente de E.C.L.A.I.R., Monsieur François Xavier DELALONDE, Président du R.P.F.C. , remercient la municipalité pour la subvention qui leur a été attribuée.

Madame Céline LACOURT, Présidente de Normandy Country, Madame Jennifer AUMARD, Présidente de la Passerelle, remercient la municipalité pour la subvention qui leur a été attribuée ainsi que pour la mise à disposition des salles communales, du matériel et des véhicules. Madame AUMARD remercie également les services techniques pour leur aide dans diverses installations notamment la kermesse 2017.

### **b) Disparition :**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que la journée du 14 Avril 2018 marquera longtemps la commune suite à la disparition de l'enfant Léo. Il a une pensée particulière pour la famille de cet enfant.

### **c) R.P.F.C. :**

Le R.P.F.C. envisage d'effectuer avec des jeunes du club de foot des actions de citoyenneté. Ils comptent peindre :

- les rambardes situées au-dessus du Cabot ; rue Blingue, près de la Résidence de l'Andelle,
- les mains-courantes du stade de la Choule.

Monsieur CHIVOT fait part que ces actions sont prévues en Juillet.

Le responsable des services techniques municipaux sera mis en relation avec le R.P.F.C. afin de donner certaines règles à respecter pour ces travaux de peinture.

### **d) Syndicat de Musique :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la participation au Syndicat Intercommunal de Musique a été augmentée de 16.000 € par rapport à 2017.

Il pensait que cette augmentation relevait d'un nombre d'enfants supérieur à l'année précédente, aspect qui n'est pas le cas. Il a adressé un courrier à Monsieur le Président du Syndicat Intercommunal de Musique dont il donne connaissance au Conseil Municipal, lui demandant de

prendre toutes les mesures nécessaires afin que cette situation ne perdure. Il lui a fait part que la participation de la commune de Romilly sur Andelle au Syndicat Intercommunal de Musique n'excédera pas la somme de 80.000 € en 2019.

e) MJC A.L.E.R. :

Suite au changement d'horaires à intervenir à la rentrée scolaire de Septembre 2018, une rencontre s'est déroulée en Mairie avec des représentants de la MJC A.L.E.R. qui demandent une augmentation de la subvention.

Le nombre d'enfants qui seraient amenés à fréquenter la MJC A.L.E.R. devrait être en augmentation.

Une nouvelle rencontre est prévue après les inscriptions afin de connaître le nombre exact d'enfants qui fréquenteront la MJC A.L.E.R.

Madame GERARD indique que le nombre de places sera limité par rapport aux locaux.

f) Liaison A28 – A13 :

Dans le cadre de la constitution de la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier relative à l'opération d'aménagement foncier lié au contournement Est de Rouen, les désignations des représentants de Romilly sur Andelle ont été prises en compte.

g) Projet skate-park :

Le projet de skate-park a été retenu au titre de la DETR, avec un financement de 40 % du montant H.T., soit une subvention de 51.400 €.

La Région et le Département ont également été sollicités par le biais du Contrat de Territoire.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il a également été demandé une subvention au titre du Contrat de Territoire pour la modernisation et l'extension de la Mairie, un kiosque à musique, l'achat de terrain en Centre Bourg.

h) Carrière :

Considérant que l'accès au terrain de la carrière de la commune, dans laquelle s'entraînent entre-autres les membres du moto-club, n'est plus autorisé, le chemin étant privé. Le Moto-club propose de prendre à sa charge un nouvel accès.

La carrière est aussi un lieu de rencontre pour des particuliers et plusieurs associations.

Monsieur CHIVOT fait part au Conseil Municipal que le Moto-club effectue régulièrement l'entretien de ce terrain.

i) Cœur de Bourg :

Le solde des subventions pour les travaux du Cœur de Bourg sera versé par le Conseil Départemental, première quinzaine du mois de Juin, par le Conseil Régional, l'Etat, et au titre de l'aide parlementaire dans la deuxième quinzaine de Juin 2018.

j) Arrêté municipal interdisant le regroupement sur la voie publique :

L'arrêté municipal interdisant le regroupement de personnes sur la voie publique de 23 heures à 7 heures a été renouvelé.

k) P.P.R.I. :

Monsieur HURAY informe le Conseil Municipal que, suite aux réunions auxquelles il a participé du fait du P.P.R.I., cela entraînera une limitation des zones de construction.

Il présente comme suit le planning :

- Avril – Juin 2018 : élaboration du zonage,
- Juillet – Août 2018 : validation interne par les services,
- Septembre – Décembre 2018 : délibération des collectivités,
- Janvier – Mars 2019 : enquête publique.

l) Compteur LINKY :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération prise concernant l'installation des compteurs LINKY, soit : « Nous souhaitons que les administrés de Romilly sur Andelle puissent avoir le choix d'opter pour l'installation des compteurs LINKY ou de conserver leurs anciens compteurs, sans contrepartie financière ».

Un courrier a été adressé à ENEDIS ainsi qu'aux trois Sénateurs et à Madame la Députée à ce sujet.

Il fait part d'un débat sur le compteur LINKY le Mercredi 23 Mai 2018 à 18 heures au complexe Louis ARAGON.

m) Qualité de l'eau distribuée :

L'ARS, dans son rapport annuel 2017 sur la qualité de l'eau distribuée à Romilly sur Andelle, indique que celle-ci est satisfaisante.

n) Carrefour des Communes :

Le soutien financier apporté par la commune aux Antilles, aux communes de Saint Martin et Saint Barthélémy touchées par l'ouragan IRMA, a aidé un peu pour la reconstruction de l'école Marie Amélie LEYDEE de la commune de Saint-Martin.

o) Interdiction de circulation des poids lourds de plus de 19 tonnes sur la RD 321 :

En accord avec le Département, il a été arrêté l'interdiction de circulation des poids lourds de plus de 19 tonnes sur la RD 321. Les panneaux ont été installés un peu avant les ronds-points qui desservent la RD 321 au niveau de Fleury sur Andelle et d'Igoville.

Concernant Romilly sur Andelle, les panneaux, limitant la vitesse à 30 km/heure pour les véhicules de plus de 3,5 tonnes, seront installés fin Mai 2018 sur la RD 321.

p) Plan Climat Air Energie :

La C.D.C.L.A. a décidé, dans le cadre de la transition énergétique pour la croissance verte, de prescrire sur son territoire l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

q) Gestion des circuits de promenade et de randonnée :

Le balisage et l'entretien des deux sentiers de promenade et de randonnée pédestres de la commune sont pris en charge par la C.D.C.L.A. et le Comité de l'Eure de randonnée pédestre.

r) Classe de 5<sup>ème</sup> du collège :

Monsieur le Maire relève le travail de recherche impressionnant effectué par une classe de 5<sup>ème</sup> du collège de la Côte des Deux Amants. Ces élèves, avec l'aide de trois professeurs, ont répertorié sur un audioguide, 18 sites de Romilly sur Andelle. Il tient à adresser à ces trois professeurs et les élèves concernés, toutes ses félicitations pour le formidable travail réalisé sur l'histoire de la commune.

s) Bulletin municipal n° 79 :

Monsieur HOUSSAYE fait part au Conseil Municipal que le bulletin municipal n° 79 est en cours d'impression. Il sera réceptionné en Mairie le 29 Mai prochain.

Monsieur HOUSSAYE souhaite que la distribution puisse s'effectuer entre le 1<sup>er</sup> et le 14 Juin 2018.

t) Activités communales passées :

Le dimanche 15 avril 2018, au complexe Aragon, nous avons eu l'honneur de recevoir au **neuvième Printemps Littéraire Romillois** Isabelle AUTISSIER, le commandant Christian PROUTEAU, fondateur du GIGN, Evelyne DRESS, Louise EKLAND et Daniel BARDET parmi 50 auteurs. La veille, Isabelle AUTISSIER, célèbre navigatrice et présidente de WWF, nous a présenté un spectacle musical.

Chaque visiteur a eu le plaisir de rencontrer et d'échanger avec les auteurs le temps d'une dédicace ou d'une conversation. De nombreuses activités ont été proposées lors de ce salon (Prix littéraires, Tables rondes, Mots croisés, Jeux de piste, Interviews d'auteurs, Animation pour la jeunesse, Ateliers, Expositions diverses).

Les responsables de la Bibliothèque-Médiathèque, les services techniques, les élus et les bénévoles peuvent être satisfaits car plus de 1 300 visiteurs sont venus rencontrer les auteurs. Nous avons obtenu des aides financières par le Conseil Départemental et de nombreuses entreprises.

Le mardi 1<sup>er</sup> mai, la municipalité de Romilly a offert à plus de 210 **seniors de la commune** un repas animé au complexe Louis Aragon. Le personnel communal a assuré le service. L'ensemble du repas est préparé par des commerçants Romillois : le traiteur VION, la boulangerie DUCLOMESNIL, le fleuriste POLLEN et INTERMARCHE. Nous avons eu le plaisir de retrouver les musiciens du groupe "**Paris Guinguette**". Un tirage au sort a été effectué pour remettre des cadeaux à 10 de nos invités.

Après mon intervention pour présenter les réalisations prévues en 2018, nous avons mis à l'honneur les doyens présents dans la salle : Madame Yvette LEFEBVRE (88 ans) et Monsieur Pierre CACHELIEVRE (91 ans). Chacun des participants est reparti ravi et prêt à revenir l'année prochaine.

Du 2 au 7 mai, nous sommes allés fêter le **47<sup>ème</sup> anniversaire du Jumelage** à Biebesheim en Allemagne avec une délégation Romilloise.

Le mardi 8 mai, nous avons commémoré avec l'**U.N.C. Anciens Combattants** l'armistice de la deuxième guerre mondiale.

u) Activités communales à venir :

Le samedi 26 mai, la CDCLA organise le **6<sup>ème</sup> tremplin des musiques actuelles** à l'espace Louis Aragon. L'entrée est gratuite.

Le dimanche 3 juin, nous accueillerons quelques mamans avec leurs familles (rue de la Planquette, rue Marbeuf, rue Roger Demante, rue Blingue des petits carreaux à Pitres) à la mairie pour souhaiter notre **7<sup>ème</sup> Fête des mères**.

Le vendredi 8 juin, l'**UNC** et la **Municipalité** s'associeront pour **commémorer la fin de la guerre d'Indochine** de 1954.

Le samedi 9 juin, la CDCLA organise la **Fête de clôture de la saison culturelle** au château Saint-Crépin, sur Lorleau.

Le vendredi 15 juin, ce sera le **3<sup>ème</sup> Romilly des Arts** organisé par la Commune. De nombreuses activités artistiques et animations seront proposées devant et à l'intérieur de la Bibliothèque-Médiathèque Jacques Prévert. L'entrée est gratuite.

Du lundi 11 juin au samedi 16 juin, la Commune de Romilly vous propose une **10<sup>ème</sup> exposition d'œuvres diverses, Pinceaux d'Andelle** à la Bibliothèque-Médiathèque. L'entrée est gratuite.

Nous participerons le dimanche 24 juin à la **Journée de la bicyclette** organisée par la Commune de Douville sur Andelle. Préparez et astiquez déjà vos vélos. Romilly sera ville étape et vous pourrez participer en faisant au minimum trois étapes.

Il est demandé des volontaires pour tenir le bureau de pointage devant la Mairie.

Dates à retenir présentées par Monsieur CHIVOT :

Jeudi 31 Mai, Assemblée Générale à 19 heures Salle du Conseil de Normandy Country,  
Vendredi 1<sup>er</sup>, Samedi 2 et Dimanche 3 Juin, cirque HART, place VIMBERT,  
Vendredi 1<sup>er</sup> Juin, Concert spectacle salle ARAGON, de VABAGONDAGES,  
Vendredi 1<sup>er</sup> Juin, Assemblée Générale à 19h30, salle du Marais, d'E.C.L.A.I.R.,  
Mardi 12 Juin, Assemblée Générale à 19 heures, à la Marelle, de la MJC A.L.E.R.,

Samedi 16 Juin, spécial Fêtes de la Musique à partir de 14 heures, salle du C.A.R.R.E., de Normandy Country,

Vendredi 22 Juin, Assemblée Générale à 19 heures, de l'association de hand-ball, salle du Marais,

Samedi 23 Juin, Gala de fin d'année salle ARAGON de Pas Za Pas Yaka Danser,

Samedi 30 Juin, Kermesse des écoles stade Maurice Fleuriel.

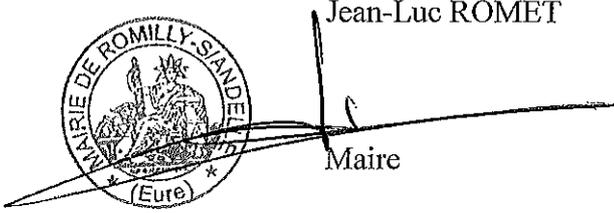
Personne ne sollicitant plus la parole, la séance est levée à 22h30.

Pascale GERARD

  
Secrétaire de séance



Jean-Luc ROMET

  
Maire